

LE RAM

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Contact

Relais Assistantes Maternelles

« La Maison à Malices »

16 rue Laffont

65600 SEMEAC

Tel: 05.62.37.81.69 – 07.89.57.69.20

ram@semeac.fr



LE RAM vous accueille

Pour les ateliers d'éveil (sur inscription)

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H30 à 11h30.

Pour les permanences administratives téléphoniques ou l'accueil physique (sur rendez-vous)

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et le mercredi matin de 9h à 12h

La liste des assistant(e)s maternel(le)s est disponible sur ce site et sur le site CAF : monenfant.fr.

Retrouvez aussi ici le programme des animations du RAM



Qu'est-ce que le RAM ?

Le RAM est un service gratuit mis en place et financé par les communes de Séméac et Aureilhan en partenariat avec la CAF des Hautes-Pyrénées et avec le soutien du Conseil Départemental 65.

Cette structure est animée par une professionnelle de la petite enfance qualifiée dont la mission est **d'informer, conseiller et échanger** aussi bien avec les parents que les assistant(e)s maternel(le)s ou les gardes d'enfants à domicile.



Vous êtes parent et/ou futur parent

Vous recherchez un mode d'accueil, le RAM :

- vous renseigne sur les modes d'accueil existant sur le territoire
- vous guide dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfants à domicile
- vous donne une information générale en matière du droit du travail et vous oriente vers les organismes compétents en cas de questions spécifiques

Vous êtes assistant (e) maternel (le) ou garde d'enfants à domicile

Le Relais vous propose :

- un soutien et un accompagnement dans votre pratique professionnelle
- un lieu d'échange avec d'autres professionnel(le)s petite enfance
- une information générale sur les conditions d'exercice ainsi que sur les statuts, droits et obligations liés à ces métiers



Par ailleurs, le Relais organise des soirées à thème relatives à la Petite Enfance pour les professionnelles et/ou les parents.



Et avec les enfants qui vous sont confiés :

- des matinées jeux,
- des ateliers animées par des intervenants extérieurs (musicien, psychomotricien,...)
- des sorties à l'école du cirque, à la ferme, au zoo...
- le prêt de matériel éducatif pour enfants et de revues professionnelles.

Vous êtes futur(e) assistant (e) maternel (le) ou garde d'enfants à domicile



L'animatrice peut vous guider dans votre projet de demande d'agrément d'assistante maternelle

Plan d'accès

